

## Immobilier

### Encassez vos loyers sans vous casser la tête

Par **Pierre Tenaud**, le 22 juillet 2009



Vous en avez assez des démarches administratives ? Le jargon des avocats vous dépasse ? Gérer votre bien immobilier est un véritable casse-tête ? Lorsque vous avez investi dans la pierre, vous avez sûrement salivé à l'idée du rendement que vous pourriez en tirer, mais vous avez certainement sous-estimé le temps qu'il faudra consacrer à la gestion de votre bien pour en profiter vraiment.

Il faut nécessairement trouver un locataire, gérer sa présence dans les lieux et, souvent, régler quantité de problèmes, voire de litiges avec lui. La législation, souvent complexe, ne laisse pas place à l'amateurisme quant aux procédures à suivre. Pour soulager l'investisseur immobilier, Gérance Center offre gratuitement des services de gestion locative.

Par exemple, le groupe propose un ensemble de lettres types validées par des avocats et est à même de les remplir en portant les mentions relatives à votre cas particulier. "L'offre de Gérance Center est une alternative gratuite à la gestion par un administrateur de biens", explique Gérard Deray, codirecteur de l'entre prise.

#### Tout se passe sur Internet

Il suffit de taper Gérance Center dans un moteur de recherche pour tomber sur le site. Ensuite, vous pouvez chercher un locataire en remplissant les champs libres d'une annonce prédéfinie ; votre annonce sera alors envoyée directement vers plusieurs sites spécialisés qui publieront votre annonce. Une seule annonce pour plusieurs sites : voilà un gain de temps qui ne vous coûtera rien.

Et le temps, c'est de l'argent. Si vous vous inscrivez, le site vous proposera également de gérer vos quittances de loyer. Pour Gérard Deray, "la quittance est un élément essentiel de la communication entre le propriétaire et le locataire. Cela permet de faire passer des messages, notamment sur une prochaine hausse du loyer".

Pour 84 euros par an, Gérance Center se charge même d'envoyer le courrier à votre place. Dans le forfait gratuit, vous devez envoyer vous-même votre courrier. Enfin, vous recevrez gratuitement des alertes de gestion, par exemple sur la fin du bail, ou encore une alerte sur l'indexation du loyer. Si Gérance Center se permet de ne pas facturer ses services, c'est parce qu'il espère créer ainsi une communauté de propriétaires, afin de leur vendre ensuite des assurances, telle celle qui protège des loyers impayés ou encore celle qui assure le propriétaire non occupant.

La "communauté" regroupe à ce jour 23 000 propriétaires bailleurs et Gérance Center assure environ 3 000 à 4 000 personnes.

Première parution le 02/07/2009 dans le numéro 40 de MoneyWeek.

#### Partager l'article



#### Articles liés :

- L'assurance tous risques locatifs : par Pierre Tenaud, le 5 novembre 2009
- Optez pour la gestion locative en ligne : par Chloé Consigny, le 8 janvier 2010
- Immobilier : se risquer à la caution ? : par Chloé Consigny, le 3 juin 2009
- Immobilier : démembrez, vous allégerez votre fardeau fiscal : par Simone Wapler, le 20 mai 2009
- General Motors : le glas sonne pour Saab : par La Rédaction de MoneyWeek, le 18 décembre 2009
- Le leasing immobilier pour les particuliers : par Céline Astruc, le 12 janvier 2009

Les commentaires sont fermés pour cet article.

[La suite de l'actualité >](#)

### Gratuit La Quotidienne

De meilleurs investissements en 3 minutes avec notre email quotidien

Votre E-mail

Je souhaite recevoir des offres de nos partenaires

[Je m'abonne gratuitement >](#)

[nos autres newsletters >](#)

### Derniers Patrimoine

24/02/10 - Anne Michel

**Que valent vos meubles ?** : Divorce, décès, déménagement... En matière d'expertise mobilière comme dans d'autres grandes occasions, la règle des trois D prévaut. L'idée est simple : éviter les conflits familiaux et être en règle avec le fisc. Qu'il faille liquider votre succession, répartir les biens avec votre ex-conjoint ou encore laisser sur place du mobilier encombrant lors d'un déménagement, le recours à un professionnel se justifie.

23/02/10 - La Rédaction de MoneyWeek

**Le Livret A de la ressource** : En janvier, et pour la première fois depuis avril 2009, la collecte nette du Livret A est redevenue positive, avec un montant de 1,69 milliard d'euros. En décembre dernier, elle avait chuté de près de 200 millions d'euros.

23/02/10 - Chloé Consigny

**Les loyers de bureau ont perdu 9% en 2009** : Parmi les indicateurs avancés de l'économie : le taux de remplissage des bureaux. Quand la conjoncture économique devient difficile, les entreprises sont contraintes de revoir leur nombre de salariés à la baisse et avec, de libérer des mètres carrés. Inversement, quand la conjoncture est haussière, la demande en mètre carré s'intensifie, tirant à la hausse les loyers.

22/02/10 - La Rédaction de MoneyWeek

**Immobilier : les prix ont baissé à Paris** : "Coup de froid sur l'immobilier francilien en janvier 2010" indique le site Internet Meilleursagents.com, qui révèle aujourd'hui dans une étude que les prix ont diminué légèrement de 0,35% dans la capitale.

19/02/10 - Anne Michel

**La pierre-papier toujours gaillarde !** : Certains prédisaient leur mort, il y a de cela quelques années. Erreur ! Les SCPI - Sociétés civiles de placement immobilier - survivent et résistent plutôt bien au contexte délétaire actuel. Jugez plutôt : elles ont encore offert, en 2009, un rendement moyen de 6,05% (source Aspim-IEIF), portant le taux de rendement interne moyen (performance globale annualisée) sur 5 ans à 9,82%.

[Toute l'actualité >](#)